



**NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

**BUDGET PRINCIPAL
VILLE DE COUZEIX**

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le compte administratif 2018 du Budget principal ; elle est publiée sur le site internet de la commune.

Le Compte Administratif 2018 du Budget principal retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le Compte Administratif 2018 du Budget principal a été adopté à l'unanimité en séance du Conseil municipal du 8 avril 2019, il est consultable sur simple demande à la Mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

I. - LES RESULTATS 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Excédent antérieur reporté	90 000,00 €
Recettes 2018	8 968 122,56 €
Dépenses 2018	7 477 741,50 €
Résultat de l'exercice 2018	1 490 381,06 €
Résultat cumulé 2018	1 580 381,06 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement antérieur reporté	107 163,64 €
Recettes 2018	3 126 808,28 €
Dépenses 2018	3 158 974,62 €
Déficit 2018	-32 166,34 €
Déficit cumulé 2018	-139 329,98 €
RAR Recettes 2018	1 399 289,15 €
RAR Dépenses 2018	1 878 836,46 €
Solde des RAR 2018	-479 547,31 €
Besoin de financement	-618 877,29 €

La section de fonctionnement :

Le montant des dépenses est de 7 477 741.50 €
Le montant des recettes est de 8 968 122.56 €
Le résultat de l'exercice est donc de 1 490 381.06 €

L'excédent de fonctionnement reporté de 2017 étant de 90 000 €, le résultat cumulé 2018 se monte à 1 580 381.06 €.

La section d'investissement :

Le montant des dépenses est de 3 158 974.62 €
Le montant des recettes est de 3 126 808.28 €
Le déficit de l'exercice est donc de 32 166.34 €

Le déficit d'investissement reporté 2017 étant de 107 163.64 €, le déficit cumulé 2018 se monte à 139 329.98 €.

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont :

Les dépenses engagées et non réalisées ou non réglées à la clôture de l'exercice (1 878 836.46 €).
Les recettes de subventions engagées et non perçues à la clôture de l'exercice (1 399 289.15 €).

Le besoin de financement de la section d'investissement est :

La somme du déficit cumulé d'investissement et du solde des restes à réaliser, soit :

$$139\,329.98\text{ €} + (1\,878\,836.46\text{ €} - 1\,399\,289.15\text{ €}) = 618\,877.29\text{ €}$$

II. - L'EXECUTION DU BUDGET 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018				
DEPENSES	BP 2018	BP 208 + DM	Réalisations 2018	Ecart en % entre les Réalisations 2018 et le BP 2018
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 739 260,00 €	1 832 000,00 €	1 780 050,77 €	2,35%
012-CHARGES DU PERSONNEL	3 959 200,00 €	4 054 200,00 €	4 039 694,67 €	2,03%
014-ATTENUATION DE PRODUITS	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	-100,00%
65-AUTRES CHARGES DE GESTION	733 970,00 €	737 010,00 €	720 286,13 €	-1,86%
66-CHARGES FINANCIERES	352 000,00 €	352 000,00 €	301 620,07 €	-14,31%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 600,00 €	6 600,00 €	1 074,78 €	-83,72%
TOTAL DEPENSES REELLES	6 792 030,00 €	6 982 810,00 €	6 842 726,42 €	0,75%
(042) 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES (VALEUR COMPTABLE IMMOBILISATIONS CEDEES ET PLUS VALUE)			288 332,00 €	
(042) 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	347 000,00 €	347 000,00 €	346 683,08 €	-0,09%
(023)-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 489 270,00 €	1 455 020,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 836 270,00 €	1 802 020,00 €	635 015,08 €	
DEPENSES TOTALES DE L'EXERCICE	8 628 300,00 €	8 784 830,00 €	7 477 741,50 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018				
RECETTES	BP 2018	BP 208 + DM	Réalisations 2018	Ecart en % entre les Réalisations 2018 et le BP 2018
70-PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	1 274 770,00 €	1 386 540,00 €	1 371 512,32 €	7,59%
73-IMPOTS ET TAXES Autres que produits des 3 taxes	682 450,00 €	649 860,00 €	651 360,22 €	-4,56%
73-IMPOTS ET TAXES -Produits des 3 taxes	4 910 910,00 €	4 887 690,00 €	4 881 623,00 €	-0,60%
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 345 620,00 €	1 409 570,00 €	1 397 591,91 €	3,86%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION	74 080,00 €	74 080,00 €	74 999,36 €	1,24%
013-ATTENUATION DE CHARGES	63 000,00 €	84 410,00 €	91 530,75 €	45,29%
76-PRODUITS FINANCIERS	100,00 €	100,00 €	107,02 €	7,02%
77-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			287 480,00 €	
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 350,00 €	23 450,00 €	32 141,95 €	284,93%
TOTAL RECETTES REELLES	8 359 280,00 €	8 515 700,00 €	8 788 346,53 €	
(042) 72-TRAVAUX EN REGIE	170 000,00 €	170 000,00 €	169 798,15 €	-0,12%
(042) 77 MOINS VALUE			852,00 €	
(042) 77 QUOTE PART DES SUBVENTIONS TRANSFEREE AU COMPTE DE RESULTAT	9 020,00 €	9 130,00 €	9 125,88 €	1,17%
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	179 020,00 €	179 130,00 €	179 776,03 €	
RECETTES TOTALES DE L'EXERCICE	8 538 300,00 €	8 694 830,00 €	8 968 122,56 €	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2017	90 000,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €	0,00%
RECETTES TOTALES CUMULEES	8 628 300,00 €	8 784 830,00 €	9 058 122,56 €	

Les dépenses réelles totales de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 101 % de leur prévision au Budget primitif 2018. Ce taux de réalisation montre que les prévisions budgétaires ont été quasiment bien respectées.

Les recettes réelles totales de fonctionnement, (exclusion faite des cessions d'immobilisations qui ne sont jamais inscrites en fonctionnement au stade du Budget primitif), ont été réalisées à hauteur de 102% de leur prévision au Budget primitif 2018.

A. 1 EVOLUTION 2017-2018 DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Ecart en %
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 640 472,75 €	1 780 050,77 €	8,51%
012-CHARGES DU PERSONNEL	4 007 854,29 €	4 039 694,67 €	0,79%
014-ATTENUATION DE PRODUITS	0,00 €	0,00 €	
65-AUTRES CHARGES DE GESTION	725 558,37 €	720 286,13 €	-0,73%
66-CHARGES FINANCIERES	344 011,65 €	301 620,07 €	-12,32%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 028,07 €	1 074,78 €	-89,28%
TOTAL DEPENSES REELLES	6 727 925,13 €	6 842 726,42 €	1,71%
<i>(042) 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES (VALEUR COMPTABLE IMMOBILISATIONS CEDEES ET PLUS VALUE)</i>	222 847,20 €	288 332,00 €	29,39%
<i>(042) 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</i>	350 975,05 €	346 683,08 €	-1,22%
<i>(023)-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	573 822,25 €	635 015,08 €	10,66%
DEPENSES TOTALES DE L'EXERCICE	7 301 747,38 €	7 477 741,50 €	2,41%

LES DEPENSES REELLES :

Elles ont augmenté de 1.71% par rapport à 2017.

➤ **Les Charges à caractère général :**

Elles sont constituées de l'ensemble des dépenses portées au chapitre 011 et représentent 26 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles sont composées principalement de charges permettant le fonctionnement des services de la collectivité, il s'agit surtout :

- Des prestations de service diverses, de l'énergie, des combustibles, des carburants, des assurances, des denrées alimentaires, des fournitures et produits d'entretien du patrimoine, des diverses maintenances, des fournitures scolaires et administratives, des frais d'annonces et d'insertion, des frais de fêtes et cérémonie, des frais de publicité, des frais de transports, d'affranchissement, de télécommunication, des taxes foncières, etc

Elles ont progressé de 8.5% de 2017 à 2018, ci-dessous le comparatif 2018-2017 des charges à caractère général :

LES CHARGES A CARACTERE GENERAL			
Dépenses	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Ecart en %
6042 ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	131 854,79 €	137 171,24 €	4,03%
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	32 497,89 €	33 997,77 €	4,62%
60612 ENERGIE, ELECTRICITE	228 629,05 €	244 500,96 €	6,94%
60621 COMBUSTIBLES	98 435,49 €	138 191,95 €	40,39%
60622 CARBURANTS	40 211,52 €	54 365,68 €	35,20%
60623 ALIMENTATION	308 561,78 €	319 993,65 €	3,70%
60624 PRODUITS DE TRAITEMENT	0,00 €	12 431,02 €	
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 900,89 €	2 582,94 €	35,88%
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	27 426,36 €	33 329,22 €	21,52%
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	211 867,39 €	258 109,30 €	21,83%
60633 FOURNITURES DE VOIRIE	0,00 €	1 647,96 €	
60636 FOURNITURES DE VÊTEMENTS	9 541,71 €	9 383,88 €	-1,65%
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	9 478,26 €	7 370,49 €	-22,24%
6067 FOURNITURES SCOLAIRES	36 573,47 €	34 054,27 €	-6,89%
6135 LOCATIONS MOBILIERES	18 659,44 €	21 030,50 €	12,71%
61521 ENTRETIEN DE TERRAINS	23 705,19 €	14 504,40 €	-38,81%
615221 ENTRETIEN DE BÂTIMENTS	21 700,83 €	18 111,38 €	-16,54%
615231 ENTRETIEN DE VOIRIES	9 996,00 €	2 394,00 €	-76,05%
615232 ENTRETIEN DE RESEAUX	2 385,48 €	0,00 €	-100,00%
61551 ENTRETIEN DE MATERIEL ROULANT	27 991,97 €	36 893,07 €	31,80%
61558 ENTRETIEN D'AUTRE MATERIEL	12 996,43 €	12 180,92 €	-6,27%
6156 MAINTENANCE	118 232,02 €	125 335,91 €	6,01%
6161 PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	34 026,84 €	33 536,26 €	-1,44%
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	3 188,37 €	3 250,79 €	1,96%
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	24,00 €	15,00 €	-37,50%
6226 HONORAIRES	6 171,36 €	851,77 €	-86,20%
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 278,94 €	15 520,97 €	194,02%
6228 REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET D'HONORAIRES DIVERS	1 298,94 €	61,00 €	-95,30%
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	9 066,08 €	2 040,28 €	-77,50%
6232 FETES ET CEREMONIES	47 133,57 €	55 273,34 €	17,27%
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	3 974,85 €	902,40 €	-77,30%
6237 PUBLICATIONS	11 248,45 €	11 017,93 €	-2,05%
6238 DIVERS (Publicité, publication,relations publiques)	24 754,22 €	19 455,62 €	-21,40%
6247 TRANSPORTS COLLECTIFS	17 625,95 €	16 631,50 €	-5,64%
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	792,73 €	2 163,88 €	172,97%
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	14 881,84 €	12 728,18 €	-14,47%
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	35 226,01 €	35 944,40 €	2,04%
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	2 836,92 €	1 595,86 €	-43,75%
6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 070,96 €	19 189,56 €	-4,39%
63512 TAXES FONCIERES	29 705,00 €	31 469,00 €	5,94%
6355 IMPÔTS ET TAXES SUR LES VEHICULES	521,76 €	822,52 €	57,64%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 640 472,75 €	1 780 050,77 €	8,51%

La forte hausse de 8.51% des charges à caractère général est essentiellement due à l'augmentation du coût de l'énergie (+ 15 871€), à un rattrapage 2017 sur les combustibles pour 20 800€ et à la hausse de leur coût, à l'augmentation des frais de carburant (+ 14 154€), des frais de petit équipement pour les travaux en régie (+ 46 242€), (Sécurisation des écoles, Services techniques Océalim, divers bâtiments communaux, etc.....), et des frais d'actes et de contentieux (+ 10 242€).

En 2018, Les principales charges à caractère général sont :

- Les denrées alimentaires pour près de 18 %,
- les fournitures de petit équipement pour..... 14.5 %,
- les dépenses d'électricité pour 14 %,
- les combustibles pour 8 %,
- les achats de prestations de service pour 7.7 %,
- les maintenances pour 7 %.

➤ **Les Charges de personnel :**

Elles ont progressé de 0.79% de 2017 à 2018 au lieu des 0.37% prévus au stade du BP 2018, elles représentent 59 % des dépenses réelles de fonctionnement.

LES CHARGES DE PERSONNEL			
Dépenses	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Ecart en %
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	1 638,00 €	0,00 €	-100,00%
64111 REMUNERATION PRINCIPALE TITULAIRE	1 784 351,24 €	1 800 030,02 €	0,88%
64112 NBI, SFT, INDEMN DE RESIDENCE	25 180,47 €	24 688,71 €	-1,95%
64118 AUTRES INDEMNITES	191 110,84 €	201 801,32 €	5,59%
64131 REMUNERATION NON TITULAIRES	642 565,93 €	695 647,18 €	8,26%
64138 AUTRES INDEMNITES	4 020,31 €	8 364,69 €	108,06%
64162 CONTRATS D'AVENIR	30 291,78 €	6 142,79 €	-79,72%
64168 EMPLOIS D'INSERTION CAE	19 017,72 €	17 980,08 €	-5,46%
6451 COTISATIONS A L'URSSAF	499 831,00 €	492 107,00 €	-1,55%
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	580 478,42 €	577 292,29 €	-0,55%
6454 COTISATIONS AUX ASSEDIC	41 304,00 €	34 275,00 €	-17,02%
6455 COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	77 746,83 €	77 867,90 €	0,16%
6456 VERSEMENT AU F.N.C DU SUPPLT FAMILIAL	9 151,00 €	8 385,00 €	-8,37%
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	7 736,00 €	11 712,00 €	51,40%
6474 VERST AUTRES ŒUVRES SOCIALES COS	13 039,00 €	13 580,00 €	4,15%
6475 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 554,04 €	1 414,04 €	-9,01%
6488 AUTRES CHARGES	14 493,36 €	0,00 €	-100,00%
6333 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	1 498,16 €	3 863,22 €	157,86%
6336 COTISATIONS C.D.G ET C.N.E.P.T	62 846,19 €	64 543,43 €	2,70%
012 CHARGES DE PERSONNEL	4 007 854,29 €	4 039 694,67 €	0,79%

En 2017, le recensement de la population et le capital décès versé à la famille d'un de nos agents décédé représentait 42 353€ dans les charges de personnel, si on exclut ces charges exceptionnelles de l'année 2017, la hausse effective de ce poste pour 2018 serait de 1.87%.

La variation constatée entre 2018 et 2017 est essentiellement imputable à la hausse du smic 2018, le glissement vieillesse technicité, les avancements de grade, le personnel remplaçant du personnel en maladie et qui ne l'était pas au stade de l'élaboration du Budget primitif 2018.

En 2018, Les principales charges de personnel sont :

- Les rémunérations (charges ouvrières comprises) du personnel titulaire pour 44.6 %,
- les rémunérations du personnel non titulaire (charges ouvrières comprises) pour . 17.2 %,
- les cotisations aux caisses de retraite (CNRACL et IRCANTEC) pour 14.3 %,
- les cotisations à l'URSSAF pour 12 %.

➤ **Les autres charges de gestion :**

Elles sont constituées principalement des indemnités versées aux élus de la collectivité, du contingent incendie, des subventions versée au CCAS, au Budget Logements, aux organismes de regroupement et aux associations de droit privé,....

LES AUTRES CHARGES DE GESTION			
Dépenses	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Ecart en %
6531 INDEMNITES DES ELUS	104 871,47 €	107 289,80 €	2,31%
6532 FRAIS DE MISSION DES ELUS	148,40 €	1 279,90 €	762,47%
6533 COTISATIONS DE RETRAITE DES ELUS	19 183,00 €	18 698,00 €	-2,53%
6535 FORMATION DES ELUS	533,00 €	380,00 €	-28,71%
6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 401,72 €	3 589,44 €	156,07%
6542 CREANCES ETEINTES	977,68 €	707,76 €	-27,61%
6553 SERVICE D'INCENDIE	213 328,00 €	213 755,00 €	0,20%
657358 SUBVENTIONS DE FONCT° AUX GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	3 584,24 €	3 683,44 €	2,77%
657362 SUBVENTION AU CCAS	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00%
657364 SUBVENTION AU BUDGET LOGEMENTS	38 230,00 €	61 150,00 €	59,95%
65738 SUBVENTIONS DE FONCT° AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS	6 319,13 €	4 971,33 €	-21,33%
6574 SUBVENTIONS DE FONCT° AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	159 799,00 €	153 236,00 €	-4,11%
65888 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	27 182,73 €	1 545,46 €	-94,31%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	725 558,37 €	720 286,13 €	-0,73%

Les autres charges de gestion constituent une catégorie de dépenses importantes, elles représentent 10.5 % des dépenses réelles totales supportées par la commune en 2018. Elles ont diminué de 0.73 % de 2017 à 2018, cette diminution est due à une baisse importante des « Autres charges diverses de gestion courante » (-25 637€), en effet en 2017, la prothèse d'un agent a du être renouvelée, les subventions aux associations ont également diminué de 6 563€.

En 2018, Les principales charges de gestion sont :

- Le contingent incendie pour..... 29.7 %,
- les subventions aux associations de la Commune pour.... 21.3 %,
- la subvention au CCAS pour 20.8 %,
- la rémunération des élus (charges comprises) pour 17.5 %.

➤ **Les charges financières :**

Elles sont constituées des intérêts des emprunts réglés en 2018, des intérêts courus non échus en 2018 et rattachés, des intérêts de ligne de trésorerie, et de la perte de change de notre emprunt en Francs Suisses.

LES CHARGES FINANCIERES			
Dépenses	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Ecart en %
66111 INTERÊTS DES EMPRUNTS	265 174,05 €	242 170,43 €	-8,67%
66112 I.C.N.E RATTACHES	-2 814,56 €	-8 116,12 €	188,36%
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPÔTS CREDITEURS	11 295,39 €	6 425,83 €	-43,11%
666 PERTES DE CHANGE	70 356,77 €	61 139,93 €	-13,10%
66 CHARGES FINANCIERES	344 011,65 €	301 620,07 €	-12,32%

Elles ont diminué de 12.32 % par rapport à 2017, cela est essentiellement due à la baisse des intérêts des emprunts et des intérêts de ligne de trésorerie celle-ci étant passée de 1 500 000€ en 2017 à 1 000 000€ en 2018.

En 2018, elles représentent 4.4 % des dépenses totales et 4 % des dépenses réelles.

➤ **Les charges exceptionnelles :**

Elles sont passées de 10 028.07 € en 2017 à 1 074.78 € en 2018, elles correspondent aux titres de recettes émis à tort sur des exercices antérieurs et annulés, cette forte baisse est essentiellement due à l'annulation d'un remboursement maladie par notre assurance en 2016 et annulée en 2017 pour 7 074.79€.

LES DEPENSES D'ORDRE :

Les dépenses d'ordre de transfert entre sections :

Ces opérations se retrouvent en « recettes d'ordre de transfert entre sections » en Investissement.

➤ **Les sorties de l'actif et leur plus value lors des cessions d'immobilisations :**

Elles représentent la valeur comptable à l'actif des immobilisations cédées et la plus value réalisée.

Elles connaissent une augmentation de près de 30 % en 2018 par rapport à 2017.

En 2018, les principales opérations de cessions et les plus values enregistrées sont :

Un immeuble allée du stade sorti de l'actif pour sa valeur comptable de 230 000€ lors de sa cession, sans plus value.

Un terrain de l'ancienne propriété « Pasquet » sorti de l'actif lors de sa cession pour sa valeur comptable de 12 857.46€ avec une plus value de 44 141 .54€.

Un photocopieur sorti de l'actif lors de sa cession pour 1 332€

➤ **Les amortissements :**

Ils présentent une baisse de 1.2 % par rapport à 2017. Leur montant est de 346 683.08€.

➤ **Le virement à la section d'investissement :**

Il n'est prévu qu'au Budget Primitif, et ne donne pas lieu à écriture comptable sur l'exercice.

Il représente le solde entre les recettes et les dépenses totales de fonctionnement prévu au budget primitif et le futur autofinancement de la section d'investissement de l'année N+1.

A. 2 EVOLUTION 2017-2018 DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Ecart en %
70-PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	1 253 006,00 €	1 371 512,32 €	9,46%
73-IMPOTS ET TAXES Autres que produits des 3 taxes	820 150,23 €	651 360,22 €	-20,58%
73-IMPOTS ET TAXES -Produits des 3 taxes	4 685 593,00 €	4 881 623,00 €	4,18%
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 407 681,79 €	1 397 591,91 €	-0,72%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION	73 641,08 €	74 999,36 €	1,84%
013-ATTENUATION DE CHARGES	140 369,98 €	91 530,75 €	-34,79%
76-PRODUITS FINANCIERS	107,72 €	107,02 €	-0,65%
77-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	221 124,00 €	287 480,00 €	30,01%
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 309,64 €	32 141,95 €	-11,48%
TOTAL RECETTES REELLES	8 637 983,44 €	8 788 346,53 €	1,74%
(042) 72-TRAVAUX EN REGIE	169 939,70 €	169 798,15 €	-0,08%
(042) 77 MOINS VALUE	1 723,20 €	852,00 €	-50,56%
(042) 77 QUOTE PART DES SUBVENTIONS TRANSFEREE AU COMPTE DE RESULTAT	9 826,82 €	9 125,88 €	-7,13%
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	181 489,72 €	179 776,03 €	-0,94%
RECETTES TOTALES DE L'EXERCICE	8 819 473,16 €	8 968 122,56 €	1,69%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2018	130 000,00 €	90 000,00 €	-30,77%
RECETTES TOTALES CUMULEES	8 949 473,16 €	9 058 122,56 €	1,21%

LES RECETTES REELLES :

➤ **Les produits des services, du domaine et ventes diverses :**

Ils regroupent l'ensemble des recettes découlant des services à la population telles que :

- La restauration scolaire et non scolaire, l'école de musique, les ALSH, la location du centre culturel, les redevances d'occupation du domaine public, les redevances pour publicité dans le journal municipal, les concessions cimetière et tous les remboursements relatifs aux personnel mis à disposition par les budgets annexes et la CALM, ainsi que toutes les charges de fonctionnement supportées par le Budget principal pour leur compte.

Les tarifs de ces recettes sont institués par délibération du Conseil municipal ou par convention.
Entre 2018 et 2017, les tarifs communaux ont augmenté en moyenne de 2.2%.

Ce chapitre a connu une forte augmentation de 9.46 % par rapport à 2017, le tableau ci-dessous va nous permettre d'étudier la variation constatée pour chacune des catégories des produits des services, du domaine et ventes diverses:

PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
Recettes	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Ecart en %
70311 CONCESSIONS CIMETIERES	12 488,96 €	15 008,00 €	20,17%
70312 REDEVANCES FUNERAIRES	4 410,00 €	2 650,00 €	-39,91%
70388 AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES (REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIQUE)	13 900,84 €	8 870,93 €	-36,18%
7062 REDEVANCES A L'ECOLE DE MUSIQUE	75 460,11 €	69 980,80 €	-7,26%
7066 REDEVANCES AUX CENTRES DE LOISIRS ET DIVERS SEJOURS	224 751,83 €	255 568,96 €	13,71%
7067 REDEVANCES AU RESTAURANT SCOLAIRE	312 907,74 €	288 014,11 €	-7,96%
70688 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE (ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LA REVUE ET PRESTATION DE SERVICE REPAS PERSONNES AGEES)	63 455,50 €	65 476,20 €	3,18%
7083 LOCATIONS DIVERSES AUTRES QU'IMMEUBLES LOCATION DU CENTRE CULTUREL	22 565,85 €	17 067,38 €	-24,37%
70841 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AU BUDGET ANNEXE EAU	189 705,14 €	193 313,11 €	1,90%
70846 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE A LA CALM	275 915,09 €	392 651,85 €	42,31%
70872 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE BUDGET DE L'EAU	13 973,85 €	8 160,93 €	-41,60%
70876 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA CALM	43 471,09 €	54 750,05 €	25,95%
70 PRODUITS DE SERVICE, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 253 006,00 €	1 371 512,32 €	9,46%

Nous constatons que cette très forte augmentation est essentiellement due :

Aux régularisations concernant les exercices 2016 et 2017, et perçues en 2018 sur les remboursement par la CALM des mises à disposition des personnels de voirie, assainissement, PLU et viabilité hivernale (+ 116 737€),

Aux redevances des parents pour les divers Centres de loisirs (+30 817€)

Au remboursement par la CALM des frais supportés par la Commune pour son compte (+ 11 279€)

Cependant il est à noter des baisses significatives sur d'autres ventes de produits :

Le poste « Redevances au restaurant scolaire » qui diminue de près de 24 900€, les recettes sur la restauration scolaire diminuant de 29 900€, alors que les autres recettes de restauration augmentent de 3 000€ pour les repas mutualisés et de 2 000€ pour les repas des Haltes-garderies. On en conclut une baisse de fréquentation de la cantine scolaire.

Le poste « Autres redevances et recettes diverses » qui diminue de 5 030€, et qui s'explique par le fait qu'en 2017, il avait été comptabilisé la redevance par la Société Orange de l'antenne du Montin qui n'a en fait jamais été posée.

Le poste « Redevances à l'école de musique » qui diminue de 5 480€, on en conclut une baisse de fréquentation de l'école de musique.

Les principaux produits des services, du domaine et ventes diverses sont :

- Les redevances au restaurant scolaire (élèves, personnel, instituteurs, CALM et Haltes garderies) pour 21%,
- le remboursement par la CALM de la mise à disposition de notre personnel pour les compétences voirie, assainissement, PLU et viabilité hivernale pour.....28.7%,
- les redevances des parents pour les différents ALSH et séjour ski) pour18.6 %,
- le remboursement par le Budget Eau de la mise à disposition de notre personnel pour le service de l'Eau pour14 %,
- les redevances des parents pour l'école de musique pour.....5%,
- la vente de repas au CCAS pour les personnes âgées pour4 %.

➤ **Les impôts et taxes autres que le produit des 3 taxes :**

IMPÔTS ET TAXES AUTRES QUE PRODUITS DES 3 TAXES			
Recettes	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Ecart en %
73211 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	274 693,45 €	158 363,04 €	-42,35%
73223 FONDS DE PEREQUATION DES RECETTES FISCALES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	195 154,00 €	162 556,00 €	-16,70%
7336 DROITS DE PLACE	3 483,30 €	3 067,00 €	-11,95%
7363 IMPÔTS SUR LES SPECTACLES	771,25 €	1 328,94 €	72,31%
7368 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	65 692,28 €	65 945,50 €	0,39%
7381 TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU A LA TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	271 422,95 €	214 997,74 €	-20,79%
7388 TAXE FORFAITAIRE SUR TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES	8 933,00 €	45 102,00 €	404,89%
73 IMPÔTS ET TAXES AUTRES QUE PRODUITS DES 3 TAXES	820 150,23 €	651 360,22 €	-20,58%

Ce poste regroupe :

- l'Attribution de compensation versée par la Communauté d'agglomération Limoges métropole, le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC), la taxe additionnelle aux droits de mutation et à la taxe de publicité foncière, la taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles, la taxe sur la publicité extérieure, les droits de place et les impôts sur les spectacles.

Il a diminué de 20.6%, cette variation est essentiellement due :

A la perte de 116 330€ sur l'attribution de compensation.

A la perte de 32 598 € sur le FPIC.

A la perte de 20 256 € sur la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et la taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles.

Les principaux impôts et taxes autres que le produit des 3 taxes sont :

- L'attribution de compensation pour24.3%,
- la taxe additionnelle aux droits de mutation et la taxe sur les terrains devenus constructibles pour...40%,
- le FPIC pour25%.

➤ **Les impôts directs (Taxe d'habitation, Taxes sur le foncier bâti et non bâti) :**

Ils ont augmenté de 4.18 % en 2018 par rapport à 2017.

Leur montant est de 4 881 623 €. Ils représentent 55.6 % des recettes réelles et 52.3 % des recettes totales du Budget de fonctionnement.

Le tableau ci-dessous retrace leur calcul pour 2018 et leur évolution par rapport à 2017.

Les produits des 3 taxes 2017 et 2018 et leur évolution					
	2017	2018	Evolution totale	Dont évolution selon la loi de finances 2018	Dont évolution physique propre à la Commune
BASES TAXE D'HABITATION	16 792 906 €	17 151 407 €	2,13%	1,20%	0,93%
TAUX APPLIQUE	13,50%	13,73%	1,70%		
PRODUIT TH	2 267 042 €	2 354 888 €	3,87%		
BASES TAXE FONCIERE (bâti)	10 889 044 €	11 175 383 €	2,63%	1,20%	1,43%
TAUX APPLIQUE	21,19%	21,55%	1,70%		
PRODUIT TFB	2 307 388 €	2 407 343 €	4,33%		
BASES TAXE FONCIERE (Non bâti)	107 154 €	116 853 €	9,05%	1,20%	7,85%
TAUX APPLIQUE	100,45%	102,16%	1,70%		
PRODUIT TFNB	107 636 €	119 377 €	10,91%		
RÔLE SUPPLEMENTAIRE	3 526 €	15 €	-99,57%		
PRODUIT DES 3 TAXES	4 685 593 €	4 881 623 €	4,18%		

Il est à noter, qu'en 2018, 2 384 foyers sur 3 953 ont bénéficié du dégrèvement de 30% sur la taxe d'habitation de leur résidence principale, ce qui représente 60.3% des contribuables, la prise en charge correspondante par l'Etat s'élève à 587 359€.

➤ **Les dotations et participations :**

Elles sont constituées des recettes issues de la DGF (Dotation forfaitaire, Dotation nationale de péréquation et Dotation de solidarité rurale), des participations de l'Etat, du Département, de la Caisse d'allocations familiales, de la MSA, et des dotations de compensation fiscale.

Le tableau ci-dessous nous retrace leur évolution 2017-2018 :

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
Recettes	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Ecart en %
7411 D.G.F DOTATION FORFAITAIRE	582 693,00 €	572 269,00 €	-1,79%
74121 D.G.F DOTATION DE SOLIDARITE RURALE 2ème fraction	123 626,00 €	133 226,00 €	7,77%
74127 DGF DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	123 856,00 €	117 887,00 €	-4,82%
744 FCTVA	5 082,72 €	4 899,39 €	-3,61%
74712 PARTICIPATIONS ETAT- EMPLOIS D'AVENIR	23 499,23 €	4 607,79 €	-80,39%
74718 PARTICIPATIONS ETAT- AUTRES	122 872,43 €	70 623,96 €	-42,52%
7473 PARTICIPATIONS DEPARTEMENT	21 891,00 €	16 797,00 €	-23,27%
7478 PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES (CAF et MSA)	211 536,41 €	218 964,77 €	3,51%
7482 COMPENSATION POUR PERTE DE TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU A LA TAXE DE PUBLICITE FONCIERE		50,00 €	
748314 DOTATION UNIQUE DES COMPENSATIONS SPECIFIQUES A LA TAXE PROFESSIONNELLE	436,00 €	0,00 €	-100,00%
74832 ATTRIBUTION DU FONDS DEPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE (Compensation du département pour l'utilisation des installations sportives par le Collège)	61 415,00 €	119 184,00 €	94,06%
74834 ETAT- COMPENSATION AU TITRE DE LA TAXE FONCIERE	10 898,00 €	10 157,00 €	-6,80%
74835 ETAT- COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	119 766,00 €	128 816,00 €	7,56%
7488 AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	110,00 €	110,00 €	0,00%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 407 681,79 €	1 397 591,91 €	-0,72%

Elles représentent 16 % des recettes réelles de fonctionnement.

Elles ont diminué de 0.72 % par rapport à 2017, les principales variations enregistrées entre 2017 et 2018 sont les suivantes :

Une diminution de 18 891€ sur la participation de l'Etat pour les contrats d'avenir, due à la contractualisation et la titularisation de ceux-ci début 2018.

Une diminution de 52 248€ sur les autres participations de l'Etat , avec notamment la baisse de 34 440€ sur les Rythmes scolaires qui ont pris fin début juillet 2018, une baisse de 2 613€ sur la participation de l'Etat pour notre unique CAE, et une absence de remboursement de frais électoraux en 2018, ceux-ci s'était élevés à 4 165€ en 2017.

Une diminution de 5 094€ sur les participations du Département, la subvention de fonctionnement pour notre école de musique a baissé de 4 294€, et celle dédiée aux ALSH a baissé de 800€.

Une augmentation de 57 769€ du Fonds départemental de la taxe professionnelle, la Commune ayant bénéficié en 2018, d'une dotation exceptionnelle sur crédits restants du Département pour 69 150€.

Une augmentation des compensations sur la Taxe d'habitation de 9 050€.

Les principales dotations et participations sont :

- Les 3 DGF pour59 %,
- les participations de la CAF et de la MSA pour les divers Centres de Loisirs pour15.7 %,
- les compensations d'exonération de taxe d'habitation et taxes foncières pour.....10 %,
- le Fond départemental de taxe professionnel pour8.5 %.

➤ **Les autres produits de gestion courante :**

Ce sont principalement :

- Les revenus des immeubles (inscrits à l'actif du Budget principal de la Commune) pour 43 311.33 €, le remboursement par le CCAS des frais lui incombant et supportés par le Budget principal pour un montant de 28 500.28 €, et les remboursement des frais de chauffage par la Poste pour 2 955.85€.

Ce poste a augmenté de 1.9 % entre 2017 et 2018.

➤ **Les atténuations de charges :**

Ce sont, les remboursements par les assurances des frais de personnel en longue maladie, en congé maternité et en accident du travail, ce poste a diminué de près de 35 % entre 2017 et 2018.

➤ **Les produits de cession d'immobilisations :**

Ils connaissent une augmentation de 30 % en 2018 par rapport à 2017.

En 2018, nous avons vendu l'immeuble de l'allée du stade au Budget Logements pour 230 000€, un terrain de l'ancienne propriété « Pasquet » pour 57 000€, et un photocopieur pour 480€.

Alors qu'en 2017, 1 maison, 1 terrain et 2 photocopieurs ont été cédés pour 220 000 €, 524 € et 600 €.

➤ **Les produits exceptionnels :**

Ils connaissent une très forte diminution en 2018, du fait qu'en 2017 notre assurance nous avait remboursé le capital décès versé à la famille d'un agent décédé pour un montant de 14 493 €. Il est à noter que les remboursements des sinistres connaissent une augmentation de 7 870€ par rapport à 2017.

Les recettes d'ordre de transfert entre sections :

Ces opérations se retrouvent en Dépenses d'ordre de transfert entre sections, en Investissement.

➤ **Les travaux en régie :**

Pour un montant de 169 798.15 €

➤ **Les moins value sur cessions :**

Pour un montant de 852.00 €

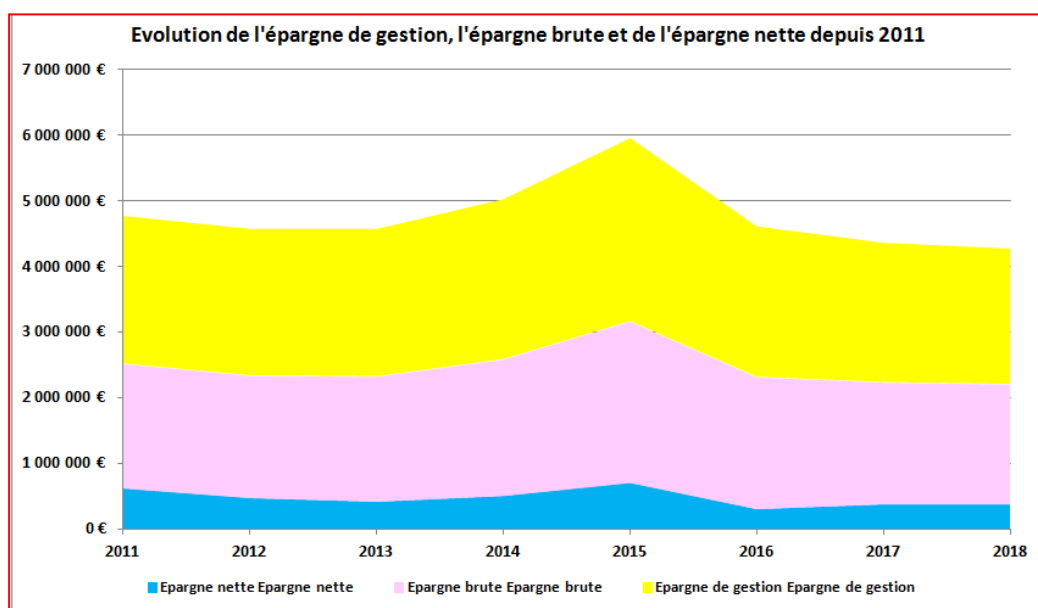
➤ La quote-part des subventions des biens amortissables transférée en fonctionnement :

Pour un montant de 9 125.88 €

L'AUTOFINANCEMENT

Le tableau et le graphique ci-dessous permettent d'évaluer la progression de l'épargne de gestion, l'épargne Brute (CAF) et de l'épargne nette depuis 2011 :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation entre 2017 et 2018
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Dépenses réelles diminuées des travaux en régie)	5 365 406 €	5 663 219 €	6 001 337 €	6 072 965 €	6 290 748 €	6 417 038 €	6 557 986 €	6 672 928 €	1,75%
Dont DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Dépenses réelles diminuées des travaux en régie) Hors intérêts de la dette	5 014 606 €	5 299 015 €	5 668 551 €	5 719 973 €	5 965 309 €	6 137 682 €	6 295 627 €	6 438 873 €	2,28%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Recettes réelles diminuées des cessions d'immobilisations)	7 263 852 €	7 529 428 €	7 910 265 €	8 154 823 €	8 752 350 €	8 428 774 €	8 416 859 €	8 500 868 €	1,00%
EPARGNE DE GESTION	2 249 246 €	2 230 413 €	2 241 714 €	2 434 850 €	2 787 041 €	2 291 092 €	2 121 233 €	2 061 994 €	-2,79%
INTERETS DE LA DETTE	350 800 €	364 204 €	332 786 €	352 992 €	325 439 €	279 356 €	262 359 €	234 054 €	-10,79%
EPARGNE BRUTE	1 898 446 €	1 866 209 €	1 908 928 €	2 081 858 €	2 461 602 €	2 011 736 €	1 858 874 €	1 827 940 €	-1,66%
REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL	1 285 971 €	1 399 826 €	1 499 113 €	1 583 671 €	1 764 271 €	1 714 707 €	1 488 325 €	1 456 032 €	-2,17%
EPARGNE NETTE	612 475 €	466 383 €	409 815 €	498 187 €	697 331 €	297 029 €	370 549 €	371 908 €	0,37%



B. VUE D'ENSEMBLE DE L'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2018

SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018								
DEPENSES	RAR 2017	BP 2018	RAR 2017 + BP 2018	RAR 2017 + BP 2018 + DM	Réalisations 2018	Ecart en % par rapport au RAR 2017 + BP 2018	RAR 2018	Crédits restants
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	40 270,00 €	40 270,00	56 470,00	9 774,00	-75,73%	0,00	46 696,00
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	9 000,00 €	9 000,00 €	18 000,00	18 000,00	9 000,00	-50,00%	9 000,00	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	635 779,00 €	489 570,00 €	1 125 349,00	1 131 749,00	846 334,27	-24,79%	84 165,96	201 248,77
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	280 380,00 €	1 272 100,00 €	1 552 480,00	2 910 480,00	575 861,53	-62,91%	1 785 670,50	548 947,97
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	925 159,00 €	1 810 940,00 €	2 736 099,00	4 116 699,00	1 440 969,80	-47,33%	1 878 836,46	796 892,74
13 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	69 451,00 €	0,00 €	69 451,00	69 451,00	0,00	-100,00%	0,00	69 451,00
16 REMBOURSEMENT EMPRUNTS	0,00 €	1 460 000,00 €	1 460 000,00	1 460 000,00	1 456 031,97	-0,27%	0,00	3 968,03
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	69 451,00 €	1 460 000,00 €	1 529 451,00	1 529 451,00	1 456 031,97	-4,80%	0,00	73 419,03
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €	179 020,00 €	179 020,00	179 130,00	179 776,03		0,00	-646,03
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €	179 020,00 €	179 020,00	179 130,00	179 776,03		0,00	-646,03
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	116 000,00 €	116 000,00	116 000,00	82 196,82	-29,14%	0,00	33 803,18
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	0,00 €	116 000,00 €	116 000,00	116 000,00	82 196,82	-29,14%	0,00	33 803,18
001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE 2018	0,00 €	107 170,00 €	107 170,00	107 170,00	107 163,64	-0,01%	0,00	6,36
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	994 610,00 €	3 673 130,00 €	4 667 740,00	6 048 450,00	3 266 138,26		1 878 836,46	903 475,28
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018								
DEPENSES	RAR 2017	BP 2018	RAR 2017 + BP 2018	RAR 2017 + BP 2018 + DM	Réalisations 2018	Ecart en % par rapport au RAR 2017 + BP 2018	RAR 2018	Crédits restants
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	142 062,00 €	77 520,00 €	219 582,00	272 512,00	75 890,37	-65,44%	199 289,15	-2 667,52
16 EMPRUNTS	0,00 €	171 163,00 €	171 163,00	1 221 705,00	0,00	-100,00%	1 200 000,00	21 705,00
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	142 062,00 €	248 683,00 €	390 745,00	1 494 217,00	75 890,37	-80,58%	1 399 289,15	19 037,48
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (HORS 1068)	0,00 €	360 000,00 €	360 000,00	360 000,00	425 980,23	18,33%	0,00	-65 980,23
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	0,00 €	1 557 725,00 €	1 557 725,00	1 557 725,00	1 557 725,78	0,00%	0,00	-0,78
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	350 000,00 €	350 000,00	350 000,00	350 000,00	0,00%	0,00	0,00
024 PRODUITS DE CESSION	0,00 €	57 000,00 €	57 000,00	368 488,00	0,00		0,00	368 488,00
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	0,00 €	2 324 725,00 €	2 324 725,00	2 636 213,00	2 333 706,01		0,00	302 506,99
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €	347 000,00 €	347 000,00	347 000,00	635 015,08		0,00	-288 015,08
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	1 489 270,00 €	1 489 270,00	1 455 020,00	0,00		0,00	1 455 020,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €	1 836 270,00 €	1 836 270,00	1 802 020,00	635 015,08		0,00	1 167 004,92
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	116 000,00 €	116 000,00	116 000,00	82 196,82	-29,14%	0,00	33 803,18
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	0,00 €	116 000,00 €	116 000,00	116 000,00	82 196,82	-29,14%	0,00	33 803,18
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	142 062,00 €	4 525 678,00 €	4 667 740,00 €	6 048 450,00 €	3 126 808,28 €		1 399 289,15 €	1 522 352,57 €

B. 1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES REELLES :

➤ Les dépenses d'équipement :

Leur taux de réalisation est de 35 % par rapport au (Budget primitif + Décision modificative). Cependant, les restes à réaliser « dépenses engagées juridiquement mais non mandatées avant la fin de l'exercice » seront reportés sur l'exercice 2019, leur montant est de 1 878 836.46 €, ce qui correspond à une réalisation « théorique » des dépenses d'équipement de 81 % sur nos prévisions totales 2018.

Le tableau ci-dessous décrit les dépenses d'équipement et les restes à réaliser 2018.

Dépenses	Réalisations 2018	RAR 2018
LOGICIELS	4 254,00	
ETUDES DIVERSES	5 520,00	
TOTAL 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 774,00	0,00
 		
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE (SELI)	9 000,00	9 000,00
TOTAL 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	9 000,00	9 000,00
 		
AUTRES TERRAINS DIVERS	39 490,12	38 783,00
AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS (ANCIEN BÂTIMENT COLAS)	506 313,93	
CONSTRUCTIONS (BÂTIMENTS)	58 000,00	2 000,00
TOTAL 21 ACQUISITIONS FONCIERES	603 804,05 €	40 783,00 €
 		
AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE	1 350,00	
MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	68 553,13	
AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGES DE VOIRIE	8 987,88	
AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	10 980,80	
AUTRES COLLECTIONS ET ŒUVRES D'ARTS	2 500,00	
MATERIEL DE TRANSPORT	28 448,16	
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	27 580,41	4 743,60
MOBILIER	32 935,22	5 282,67
AUTRE MOBILIER MATERIEL	61 194,62	33 356,69
TOTAL 21 MOBILIER MATERIEL	242 530,22	43 382,96
AMENAGEMENT DE TERRAINS-ESPACES VERTS DIVERS	4 670,40	19 053,60
CREATION D'UN COLUMBARIUM AU CIMETIERE ET AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE EN ENROBE	25 835,00	
TRAVAUX SUR DIVERS BÂTIMENTS	246 180,72	84 984,00
REHABILITATION DE LA MAIRIE	9 523,19	21 196,81
PARVIS MAIRIE AVEC ECLAIRAGE		104 399,40
CREATION D'AIRES DE JEUX AUX ECOLES MATERNELLES	28 706,74	
CREDITS DE PAIEMENT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME MISE EN CONFORMITE DES VESTIAIRES DU STADE LACORE		481,11
CREDITS DE PAIEMENT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME REHABILITATION DU COUNTRY	31 481,26	1 291 509,74
CREDITS DE PAIEMENT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME CONSTRUCTION D'UN PÔLE CULTUREL MULTI-ACTIVITES	48 351,83	173 168,17
TRAVAUX SUR ANCIEN BÂTIMENT COLAS	32 351,69	6 783,60
TRAVAUX DE RESEAUX D' ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS	72 606,85	56 560,90
TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX DIVERS	18 603,47	1 044,00
REHABILITATION DU PARKING DU CENTRE CULTUREL	25 639,20	
TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX PVR	1 872,00	6 889,16
AVANCE SUR COMMANDE D'IMMOBILISATION EFFACEMENT DE RESAU ECLAIRAGE PUBLIC AU BUIS		19 600,01
AVANCE SUR COMMANDE D'IMMOBILISATION EFFACEMENT DE RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE DE VILLEFELIX	30 039,18	
TOTAL 23 TRAVAUX DIVERS	575 861,53	1 785 670,50
TOTAL GENERAL	1 440 969,80	1 878 836,46

➤ **Les dépenses financières :**

Elles sont composées :

- Du remboursement du capital des emprunts pour 1 456 031.97 €.

LES DEPENSES D'ORDRE :

Les opérations d'ordre de transfert entre sections :

Ces opérations se retrouvent en recettes d'ordre de transfert entre sections en Fonctionnement.

➤ **Les travaux en régie :**

Pour un montant de 169 798.15 €

➤ **Les moins value sur cessions :**

Pour un montant de 852.00 €

➤ **La quote-part des subventions aux biens amortissables transférée en fonctionnement :**

Pour un montant de 9 125.88 €

Les opérations d'ordre patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement):

Ces opérations se retrouvent en recettes d'ordre à l'intérieur de la section en Investissement.

Elles correspondent à des intégrations de travaux réalisés sous mandat lorsque ceux-ci sont achevés (travaux d'effacement de réseaux d'éclairage public portés par le SEHV).

Leur montant 2018 est de 82 196.82€.

B. 2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES REELLES :

➤ **Les recettes d'équipement :**

Elles comprennent :

- Les subventions versées pour 75 890.37 € et les emprunts réalisés, il est à noter qu'en 2018, aucun emprunt n'a été nécessaire pour clôturer l'exercice, cependant un prêt de 1 200 000€ a été contractualisé, et inscrit en Restes à réaliser Recettes, afin de couvrir le besoin de financement des restes à réaliser dépenses en 2019.

Le taux de leur réalisation est de 5 % par rapport au (Budget primitif + Décision modificative).
En comptant les Restes à réaliser recettes, ce taux de réalisation serait de 99%.

Le tableau ci-dessous décrit les recettes d'équipement 2018 et leurs Restes à réaliser :

Recettes	Réalisations 2018	RAR 2018
SUBV DEPT CREATION D'UN COLUMBARIUM AU CIMETIERE ET AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE	7 077,00 €	
SUBV DEPT TX DE MISE AUX NORMES SUR DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX	4 730,00 €	
SUBV DEPT TX D'AMENAGEMENT DE LOCAUX POUR LES SERVICES TECHNIQUES		12 040,00 €
SUBV DEPT TX DE REHABILITATION DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE		20 000,00 €
SUBV DEPT TX DE RENOVATION DES ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE JEAN MOULIN		7 800,00 €
SUBV DEPT TX DE RENOVATION DE LA MAIRIE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS		8 840,00 €
SUBV DEPT TX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX		22 000,00 €
SUBV DEPT TX DIVERS BÂTIMENTS, MAIRIE, ECOLES, CENTRE CULTUREL		291,40 €
SUBV DEPT TX DIVERS BÂTIMENTS, MAIRIE, ECOLES, CENTRE SOCIAL		2 873,42 €
SUBV DEPT TX EQUIPTS SPORTIFS: GYMNASSE JANICOT, BÂTIMENT TEXONNIERAS		156,69 €
SUBV DEPT TX DIVERS EQUIPTS SPORTIFS		2 544,98 €
SUBV DEPT TX DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX: PÔLE DOLTO, CENTRE SOCIAL FAMILIAL (MAJORATION)		1 703,00 €
SUBV DEPT TX DIVERS BÂTIMENTS SCOLAIRES: ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE JM (REFECTION TOITURE, REVÊTEMENT DE SOL, 2 ECLAIRAGES SOLAIRES)	2 568,45 €	
SUBV DEPT TX DIVERS EQUIPEMENTS SPORTIFS: HALLE SPORTS ET COMPLEXE SPORTIF ALLEE DU STADE		6 182,90 €
SUBV DEPT TX DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX: ECOLE ELEMENTAIRE JM, SALLE POLYVALENTE, GRANGE MARTIAL DROUET ET GRANGE BELFONT		3 740,00 €
SUBV CAF TX D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE AU PÔLE DOLTO ET ALSH	2 124,88 €	
SUBV CAF TX TRAITEMENT DE L'AIR AU RAM	3 000,00 €	
SUBV CAF CREATION D'UN ESPACE VERT POUR LE RAM ET POSE D'UN PORTAL POUR LA SORTIE RAM		1 890,00 €
SUBV DETR TRAVAUX SUR LE GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	19 684,32 €	
SUBV DETR TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE SCOLAIRE (CANTINE + SOL)	7 267,39 €	
SUBV DETR TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL (CENTRE EQUESTRE, PÔLE DOLTO, CENTRE SOCIAL, STADE LAFARGE ECLAIRAGE.....)		20 355,75 €
SUBV DETR TRAVAUX DE REFECTION DU PATRIMOINE COMMUNAL (MAIRIE, SALLE POLYVALENTE, CENTRE SOCIAL, PRESBYTERE, CENTRE EQUESTRE)	26 432,33 €	6 950,27 €
SUBV DETR CREATION D'AIRES DE JEUX AUX ECOLES MATERNELLES		4 240,00 €
SUBV DEPT MISE EN CONFORMITE DES VESTIAIRES DU STADE LACORE		6 357,95 €
SUBV DEPT ECONOMIE D'ENERGIE ECLAIRAGE PUBLIC		2 880,00 €
SUBV DEPT ECLAIRAGE PUBLIC AU MAS GIGOU, LA CHAPELLE, LA NOGERIE, CHEMIN PIETON, RUE MARTIAL LEMASSON, RUE MOULIN DU GUE ET ALLEE DES CAVALIERS (23/06/2016)		12 870,00 €
SUBV DEPT ECLAIRAGE PUBLIC MISE AUX NORMES ARMOIRES DE COMMANDE SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC (30/06/2017)	3 006,00 €	
SUBV DEPT ECLAIRAGE PUBLIC LE MAS BOURIANNE, ROUTE DU LANDOU, AVENUE DE LIMOGES, TERRAIN STADE LAFARGE, AIRE MULTISPORTS (Solaire), ECOLE MATERNELLE (Solaire)		12 173,00 €
SUBV DEPT AMENAGEMENT DU SITE DE TEXONNIERAS		3 639,79 €
SUBV DEPT EXTENSION DE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A ANGLARD		2 790,00 €
SUBV SEHV EXTENSION DE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A ANGLARD		7 540,00 €
SUBV DEPT EFFACEMENT DE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC AU BUIS		17 940,00 €
SUBV DEPT EFFACEMENT DE RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE DE VILLEFELIX		11 490,00 €
TOTAL 13 SUBVENTIONS	75 890,37 €	199 289,15 €
EMPRUNTS EN EUROS		1 200 000,00 €
TOTAL 16 EMPRUNTS	0,00 €	1 200 000,00 €
TOTAL GENERAL	75 890,37 €	1 399 289,15 €

➤ **Les recettes financières :**

Elles sont composées :

- Des dotations fonds divers et réserves : le FCTVA pour 176 034.72 € et les Taxes d'aménagement pour 249 945.51 €, leur montant 2017 étant 179 660€.
- De l'excédent de fonctionnement capitalisé (Affectation du résultat de fonctionnement de l'année N-1) pour 1 557 725.78 €, son montant était 1 755 659.81 € en 2017.
- Des produits de cession d'immobilisations : ils sont prévus uniquement au Budget primitif et réalisés en recettes de fonctionnement, puis transférés en recettes d'ordre de la section d'investissement.

LES RECETTES D'ORDRE :

Les opérations d'ordre de transfert entre sections :

Ces opérations se retrouvent en dépenses d'ordre de transfert entre sections, en Fonctionnement.

➤ **Les sorties de l'actif et leur plus value lors des cessions d'immobilisations :**

Elles représentent la valeur comptable à l'actif des immobilisations cédées et la plus value réalisée. Leur montant total est de 288 331€. (Voir détail page 9).

➤ **Les amortissements :**

Leur montant total est de 346 683.08€.

➤ **Le virement à la section d'investissement :**

Il est prévu uniquement au Budget Primitif, et ne donne pas lieu à écriture comptable sur l'exercice.

Il représente le solde entre les recettes et les dépenses totales de fonctionnement prévu au budget primitif et le futur autofinancement de la section d'investissement.

Les opérations d'ordre patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement):

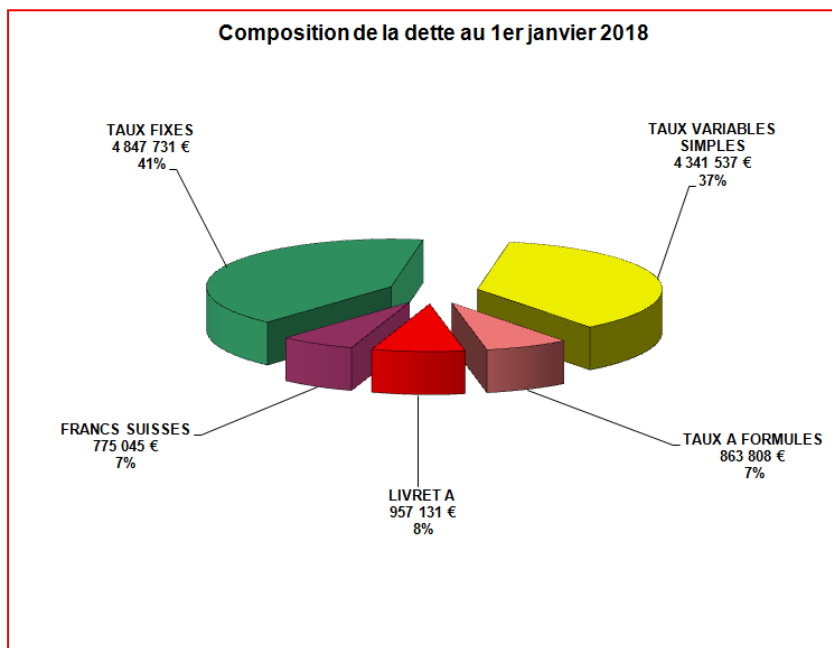
On les retrouve en Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section en Investissement.

Elles correspondent à des intégrations de travaux réalisés sous mandat lorsque ceux-ci sont achevés (travaux d'effacement de réseaux d'éclairage public portés par le SEHV).

Leur montant 2018 est de 82 196.82€.

L'ETAT DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

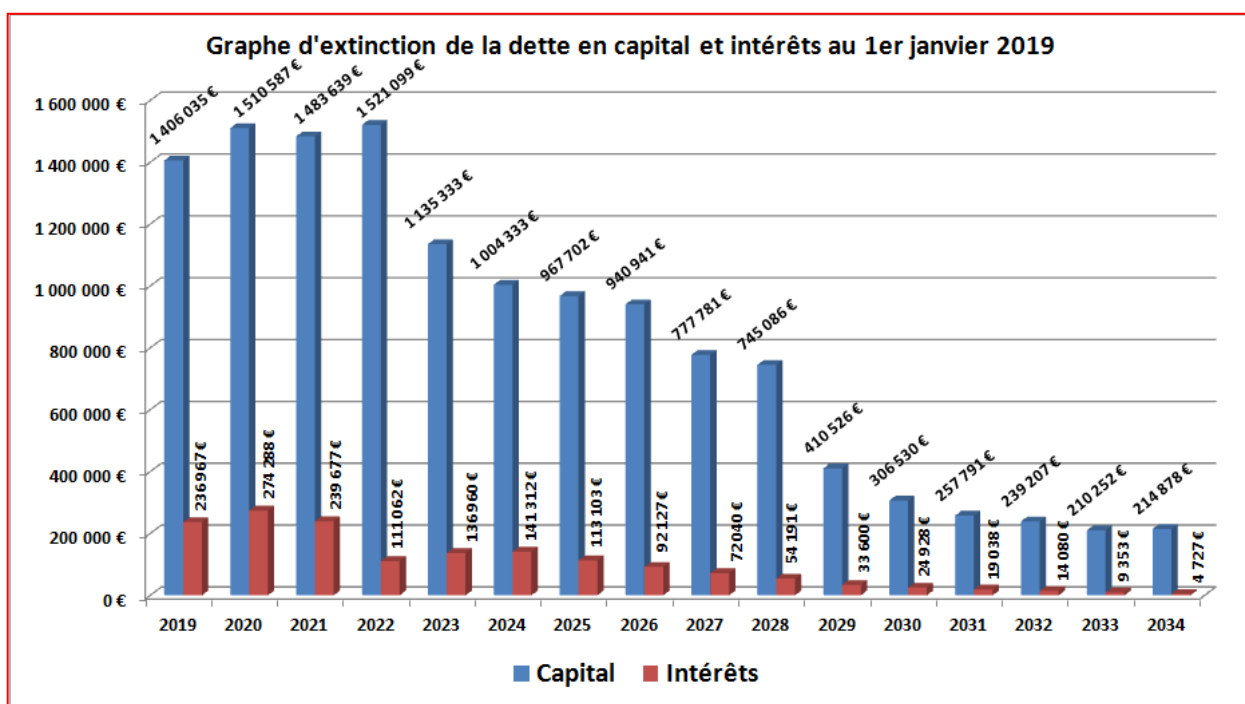
Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2018 était de 11 785 252 €, sa composition était la suivante :



Le remboursement de la dette en capital 2018 a été de 1 456 032 €, aucun emprunt n'a été réalisé sur l'exercice 2018, le capital restant dû de la dette au 1^{er} janvier 2019 est donc de 10 351 720 €.

La commune s'est désendettée de 1 433 532 € sur l'exercice.

Le graphique d'extinction de la dette au 1^{er} janvier 2019 est le suivant :



LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Le niveau d'endettement de la Commune se mesure à partir d'un ratio appelé « Capacité de désendettement ».

Ce ratio rapporte l'épargne brute au stock de la dette et permet d'identifier, en nombre d'année d'épargne brute, l'endettement de la Commune.

Son évolution depuis 2011 est la suivante :

RATIO D'ENDETTEMENT ET SON EVOLUTION DEPUIS 2011								
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Encours de dette au 31.12.2018	13 427 989 €	13 998 482 €	15 299 369 €	14 715 379 €	13 840 783 €	12 826 076 €	11 785 252 €	10 351 720 €
Epargne brute	1 898 446 €	1 596 208 €	1 908 929 €	2 081 858 €	2 461 602 €	2 011 736 €	1 858 874 €	1 827 939 €
Encours de dette/ Epargne brute	7	9	8	7	6	6	6	6

INFORMATIONS STATISTIQUES ET FINANCIERES 2018

La population légale en vigueur à prendre en compte pour l'année 2018 est de **9 346 habitants**, les ratios obligatoires à présenter au compte administratif pour les communes de 5 à 10 000 hts sont les suivants :

LES RATIOS COMMUNAUX OBLIGATOIRES ET LEUR EVOLUTION DEPUIS 2011											
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation entre 2018 et 2017	Moyenne nationale de la strate : Communes de 5 à 10 000hts appartenant à un groupe (FPU) données 2017	Comparaison en % entre Courrez 2018 et Moyenne nationale de la strate : Communes de 5 à 10 000hts appartenant à un groupe (FPU) données 2017
Dépenses réelles fonctionnement	617	635	668	661	684	696	710	714	0,56%	946	-24,53%
Population											
Recettes réelles Fonctionnement	835	813	880	888	951	914	911	910	-0,19%	1125	-19,15%
Population											
Produit des 4 taxes	469	488	509	510	531	540	537	539	0,41%	469	14,98%
Population											
DGF totale	140	139	144	134	119	100	90	88	-1,99%	151	-41,66%
Population											
Encours de dette	1 544	1 569	1 703	1 603	1 504	1 391	1 276	1 108	-13,20%	849	30,46%
Population											
Dépenses D'équipement brut	289	317	491	301	202	212	122	172	40,48%	298	-42,28%
Population											